

Les Français et leurs habitudes de consommation d'eau sur le lieu de travail

**Résultats de l'étude menée en septembre 2014 pour
l'Association française de l'Industrie des Fontaines à Eau (AFIFAE)
(synthèse)**



SOMMAIRE

Page 3 – Méthodologie de l'étude

Page 4 – Résultats de l'étude :

Page 5 – L'hydratation des salariés et leur connaissance des repères de consommation

Page 6-8 – Un accès à l'eau insuffisant et inégal selon la taille des entreprises

Page 9-10 – L'eau en fontaine plébiscitée par les salariés

Page 11 – Conclusion de l'étude

Page 12 – Contact



❖ **Contexte et objectifs**

L'Ifop a mis en place pour l'Association Française de l'Industrie des Fontaines à Eau (AFIFAE) une étude visant à :

- *Cerner les habitudes de consommation d'eau sur le lieu de travail ;*
- *Connaître l'implication des entreprises dans la mise à disposition d'eau ;*
- *Mesurer l'intérêt de la mise à disposition de bouteilles ou de fontaines pour les employés.*

❖ **Méthodologie**

Cette étude a été effectuée en ligne, auprès d'un échantillon national représentatif de 2010 individus âgés de 18 ans et plus. Il a été structuré selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession, région et catégorie d'agglomération).

Ainsi, 2010 individus ont été interrogés, dont 1001 actifs (hors indépendants sans salariés) de plus de 18 ans. Dans le cadre de cette étude, la taille des entreprises a également été un critère de redressement afin d'être représentatif du parc français.

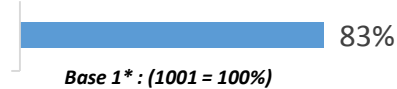
Les interviews se sont déroulées du 10 au 12, puis du 17 au 19 septembre 2014.

LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

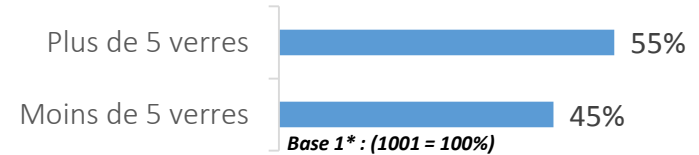
1. Les salariés ne s'hydratent pas suffisamment en dépit d'une connaissance relativement bonne des repères de consommation

❖ Consommation d'eau des salariés sur leur lieu de travail :

8 actifs sur 10 consomment de l'eau sur leur lieu de travail



Près de la moitié des actifs consomme moins de 5 verres d'eau par jour



❖ En dépit d'une connaissance relativement bonne des repères de consommation



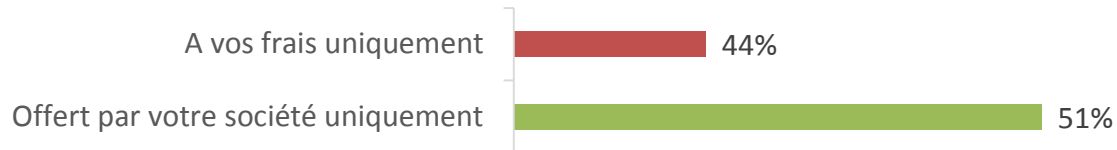
Quels sont ces « repères de consommation » ?

⇒ Les recommandations journalières officielles de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) s'élèvent à 2,5L/jour pour les hommes et 2L/jour pour les femmes. Ces valeurs incluent l'eau provenant de la consommation d'aliments. Ainsi, il est estimé sur cette base que les hommes et les femmes devraient boire respectivement **environ 2 et 1,5 L par jour** ([lien vers l'étude](#)).

⇒ Par ailleurs, dans le Programme National Nutrition Santé 2011-2015, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé recommande « **une consommation à volonté** » ([lien](#))

2. Insuffisant et inégal entre grandes et petites entreprises, l'accès à l'eau est jugé insatisfaisant par un tiers des salariés (1/3)

❖ Plus de 40% des salariés doivent s'hydrater à leur frais



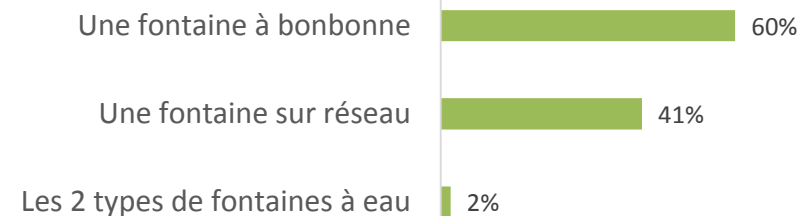
Remarque : La grande majorité des salariés (61%) consomment de l'eau en bouteille.

❖ Plus des trois quarts des entreprises ne sont pas équipées d'une fontaine à eau



Base: Actifs (hors indépendants sans salarié) âgés de 18 ans et plus (1001=100%)

Auprès des salariés équipés



2. Insuffisant et inégal entre grandes et petites entreprises, l'accès à l'eau est jugé insatisfaisant par un tiers des salariés (2/3)

❖ **Les petites entreprises sont moins équipées et prennent moins en charge l'hydratation**

Remarque : Plus de 50% des employés des entreprises de plus de 50 salariés consomment de l'eau en fontaine.



43% des entreprises de 10 salariés **ne prennent pas** en charge l'hydratation de leurs employés.



Dans les entreprises de moins de 10 salariés, **62%** des salariés consomment de l'eau en bouteille sur leur lieu de travail.

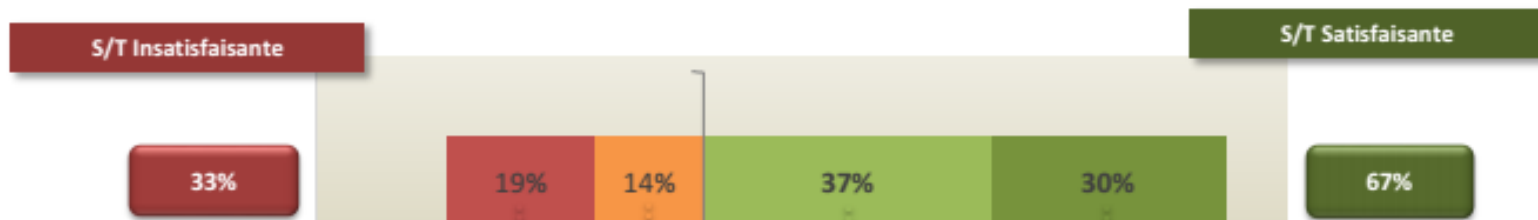


70% des entreprises de moins de 50 salariés sont pas équipée de fontaine à eau.

2. Insuffisant et inégal entre grandes et petites entreprises, l'accès à l'eau est jugé insatisfaisant par un tiers des salariés (3/3)

❖ En définitive, un tiers des salariés sont insatisfaits de la mise à disposition d'eau sur le lieu de travail :

■ Pas du tout satisfaisante ■ Peu satisfaisante ■ Assez satisfaisante ■ Très satisfaisante



3. L'eau en fontaine remporte une large adhésion des salariés qui recherchent en priorité une eau toujours fraîche (1/2)

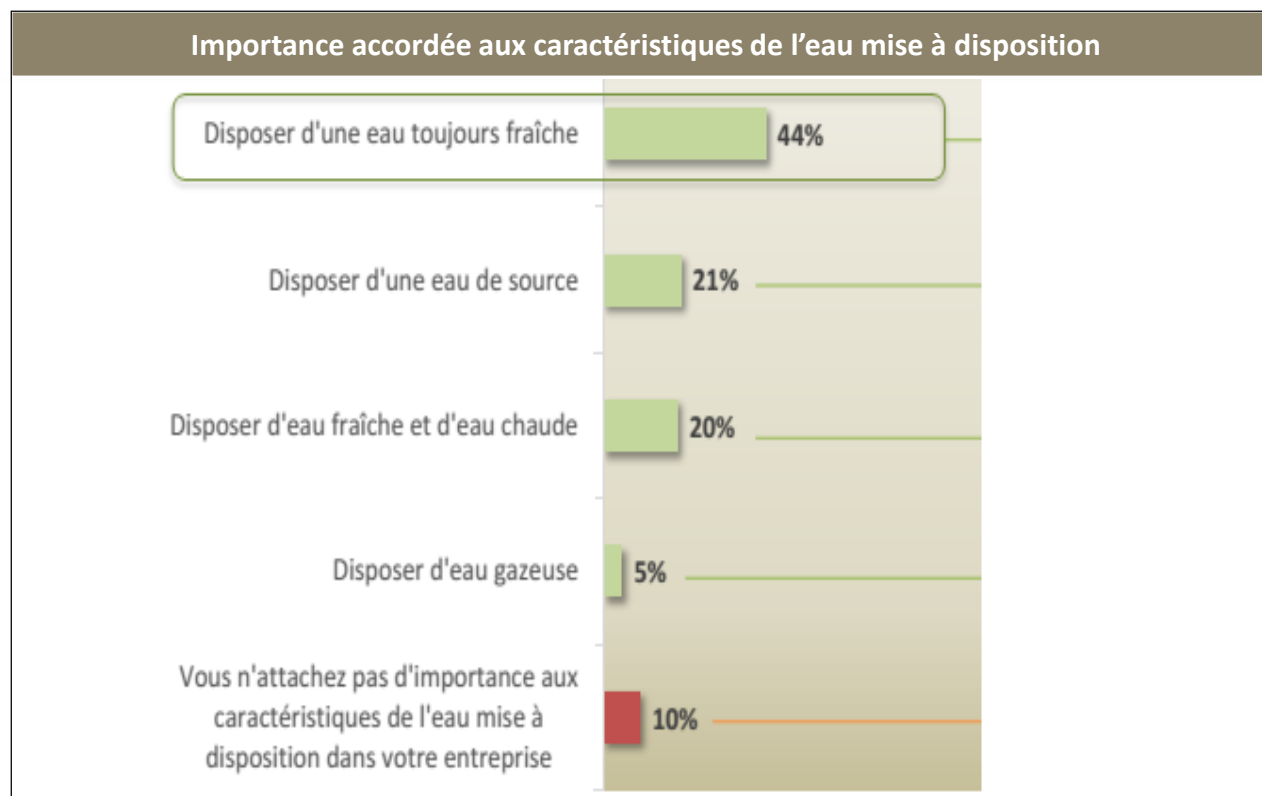
- ❖ Une large majorité de salariés ayant accès à de l'eau en fontaine estiment que la fontaine à eau a un impact positif sur leur hydratation



Remarque : 71% des salariés des entreprises de 10 à 249 salariés qui ne sont pas équipées, estiment qu'ils consommeraient plus s'ils avaient accès à de l'eau en fontaine.

3. L'eau en fontaine remporte une large adhésion des salariés qui recherchent en priorité une eau toujours fraîche (2/2)

❖ Les salariés accordent le plus d'importance à la fraîcheur de l'eau mise à disposition :



CONCLUSION DE L'ETUDE

- Alors que 76% des salariés disent connaître la quantité d'eau journalière qu'il est recommandé de consommer hors des repas par les autorités de santé, seuls 55% l'appliquent au quotidien. Près de la moitié d'entre eux ne s'hydrate pas suffisamment, notamment sur leur lieu de travail.
- En dépit des efforts importants accomplis par les entreprises, l'accès à l'eau est encore trop insuffisant et inégal. La consommation d'eau est à la charge des salariés dans 40% des cas, 1 salarié sur 3 se déclare insatisfait de l'accès à l'eau sur son lieu de travail et la mise à disposition d'eau est de moindre qualité dans les petites entreprises.
- La mise à disposition d'une fontaine à eau est une option qui satisfait pleinement les salariés des entreprises équipées : une large majorité d'entre eux considère qu'elle les incite à mieux s'hydrater. Pour les salariés des entreprises non équipées, l'installation d'une fontaine à eau est perçue comme une attente forte.
- Enfin, la mise à disposition de l'eau en fontaine permet de répondre à la principale exigence de l'ensemble des actifs : disposer d'une eau toujours fraîche.

L'AFIFAE – Association Française de l'Industrie des Fontaines à Eau
1, boulevard Malesherbes
75008 Paris
Tél.: 01 42 27 53 37
Mél : bb@afifae.fr

WWW.AFIFAE.FR

